

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 31 (1994)  
**Heft:** 1178

**Artikel:** Transversales alpines : d'autres idées d'économies  
**Autor:** Imhof, Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1009517>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# D'autres idées d'économies

*(pi) La décision de construire deux nouvelles lignes de transit à travers les Alpes relève de la politique, donc de l'irrationnel. Les mêmes objectifs auraient pu être atteints autrement, à moindre coût.*

## CALENDRIER

Le peuple a accepté en septembre 1992 avec 63,6% de oui la construction de deux nouvelles lignes de transit à travers les Alpes. En décembre de la même année, le parlement approuvait l'Accord sur le transit entre la Suisse et la Communauté européenne dans lequel la Suisse s'engage à construire les deux nouvelles lignes, en précisant notamment leur tracé, la durée des travaux et la date d'ouverture au trafic des «premiers éléments du nouveau réseau de transit» (2005).

En février 1994, peuple et cantons acceptent l'initiative des Alpes, interdisant tout trafic marchandise de transit dès février 2004.

Cette date pourrait concorder avec la mise en service du Lötschberg si les travaux débutaient sans retard.

**Le dimensionnement des tunnels.** Les nouvelles lignes sont dimensionnées pour pouvoir transporter des camions de 4 mètres de haut chargés sur des wagons, comme le tunnel sous la Manche. Des économies importantes pourraient être réalisées en adoptant des gabarits plus modestes, par exemple ceux nécessaires au transport de conteneurs ou de caisses mobiles chargés sur train, ce qui devrait constituer l'essentiel du trafic à travers les Alpes. Le chargement de camions entiers devrait peu à peu disparaître avec le développement des techniques modernes de ferroviaire. Et les quelques camions restant pourront toujours être transportés par les tunnels actuels, dont plusieurs ont été à grand frais redimensionnés à cet effet. (L'adoption de ce gabarit entre la France et l'Angleterre est justifié dans la mesure où, à part les ferries, c'est le seul lien entre les deux pays.)

**La capacité des lignes.** La principale justification pour la construction des nouvelles lignes de transit est la capacité. Or une utilisation plus judicieuse des infrastructures existantes permettrait d'augmenter considérablement le tonnage transporté par le rail. A commencer par la suppression des poids morts que sont les camions chargés sur les trains, au profit des conteneurs ou des caisses mobiles. Mais aussi en adoptant d'autres systèmes de sécurité que l'actuel, qui découpe le réseau en sections de quelques kilomètres. Avec ce système, la distance entre les trains est de plusieurs kilomètres. Elle pourrait être diminuée en adoptant le système de sécurité des TGV, du tunnel sous la Manche ou des métros, qui autorise théoriquement le passage de plus d'un train par minute. A titre d'exemple, la ligne du Gothard est saturée avec 250 trains par jour; sous la Manche, il pourra en circuler près de 1500.

**Le prix du transport.** Le transport d'un conteneur à travers la Suisse est subventionné à raison de 450 francs environ. On peut supposer qu'un camion génère des coûts non couverts pour une somme équivalente. Il est évident que cet abaissement artificiel des coûts du transport favorise la mobilité au détriment de la production proche du lieu de consommation. Alors que des prévisions aussi précises que contradictoires existent sur la quantité de tonnes qui passeront à travers les Alpes dans cinq, dix ou vingt ans, aucune étude sérieuse n'a jamais été rendue publique sur l'élasticité de la demande de transport: à quelle diminution de trafic mar-

chandise faut-il s'attendre avec une augmentation x de son coût ? A noter d'ailleurs que l'Union européenne et la Suisse suivent deux politiques contradictoires à l'aveugle: d'une part, elles augmentent la capacité de transport; d'autre part elles affichent leur volonté de réduire la part des coûts non couverts du trafic, donc d'augmenter le prix des transports. ■

## GOUVERNEMENT EFFICACEMENT

### Tilbourg (NL) et Berne (CH)

*(cfp) Tilbourg est une ville des Pays-Bas d'environ 200 000 habitants. Le chômage y est supérieur à la moyenne nationale en raison des modifications structurelles qui frappent l'industrie locale. Depuis 10 ans, la ville est gérée comme une entreprise: elle a assaini une situation fortement obérée et réalise des excédents de recettes qui profitent aux contribuables. La ville fonctionne comme une entreprise de services constituée en holding dont les filiales sont les œuvres sociales et la culture, les constructions, l'environnement, l'administration générale, les pompiers et l'encouragement à l'occupation, soit six entreprises filles.*

Inutile de préciser que ce modèle a passé les frontières. À Berne, tant pour la ville fédérale que pour le canton, des recherches d'application sont en cours. Le dernier numéro de la revue théorique du PSS *Rote Revue* publie une interview de Peter Tschanz, adjoint de direction auprès du maire socialiste de Berne. Il est responsable d'un projet de nouvelle administration de la ville. Le modèle est celui de Tilbourg ainsi que les idées du *New Public Management (NPM)*. Il faut réduire les coûts tout en augmentant l'efficacité.

Simultanément, les autorités cantonales et l'Union des communes bernoises mettent en œuvre une étude pilote pour rapprocher les autorités des citoyens, augmenter l'efficacité et appliquer les principes de l'économie d'entreprise. Sept communes, dont la moins peuplée compte 1128 habitants et la plus peuplée 11 600 habitants, tentent de répondre au défi. Il est aussi question de Tilbourg et du *NPM*. ■